

# Accueil de loisirs vacances



## Pour tous les enfants scolarisés de la Maternelle au Primaire

**Amplitude d'ouverture :** 7h30 à 18h00

**Lieu d'accueil :** Centre social (35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

### Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi	
Avec repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
<b>Arrivée le matin</b> entre 7h30 et 9h ou par navette.	<b>Arrivée le matin</b> entre 7h30 et 9h ou par navette	<b>Arrivée le matin</b> entre 7h30 et 9h ou par navette	<b>Arrivée</b> entre 11h45 et 12h15	<b>Arrivée</b> entre 13h15 et 14h
<b>Départ le soir</b> entre 17h00 et 18h00 ou par navette	<b>Départ</b> entre 13h15 et 14h	<b>Départ</b> entre 11h45 et 12h15	<b>Départ</b> entre 17h00 et 18h00 ou par navette	<b>Départ</b> entre 17h00 et 18h00 ou par navette

### Transports :

Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités. Pour bénéficier du service, il suffit d'inscrire l'enfant au préalable.

**Les transports sont mis en place en fonction des inscriptions, il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.**

	Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de L'église	Luthenay- Uxeloup Place de la Mairie	Livry Place de la Mairie	Langeron Place De l'église	Mars/allier Place de la Mairie
<b>Matin</b>	<b>8h00</b>	<b>8h25</b>	<b>8h15</b>	<b>8h30</b>	<b>8h40</b>	<b>8h35</b>
<b>Soir</b>	<b>17h45</b>	<b>17h45</b>	<b>18h00</b>	<b>17h25</b>	<b>17h30</b>	<b>17h40</b>

Des transports au départ de **Tresnay, Neuville Les Decize et Tournay sur Jour** pourront être envisagés à partir du 1er janvier 2022



Les navettes devront être réservées 8 jours à l'avance  
Il n'y a pas de navettes possibles entre 12h et 14h

### Modalités d'inscription :

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil du Centre Social les mardis, mercredis et jeudis pour obtenir un formulaire d'inscription.
- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet <http://www.csi-stpierre.fr>

Les inscriptions seront validées par mail ou message téléphonique avec la précision du montant à régler.

**Cette somme devra être acquittée avant le début de la période et validera l'inscription. Toutefois, le règlement peut être effectué en plusieurs fois après acceptation.**

**Pour répondre aux exigences des différents organismes partenaires, il est indispensable que la fiche sanitaire et autres autorisations soient complétées aussi précisément que possible et remis au Centre Social**

## Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas	
	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	2,50 €	3,50 €	5,50 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €
451 € à 600 €	3,50 €	4,50 €	6,50 €	7,50 €	9,50 €	10,50 €
601 € à 750 €	4,50 €	5,50 €	7,50 €	8,50 €	11,50 €	12,50 €
À partir de 751 €	5,50 €	6,50 €	8,50 €	9,50 €	13,50 €	14,50 €

Forfait semaine (5 jours consécutifs)	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	32,00 €	34,00 €
451 € à 600 €	42,00 €	44,00 €
601 € à 750 €	52,00 €	54,00 €
À partir de 751 €	57,00 €	63,00 €

**Le Conseil d'Administration du Centre Social a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.**

**⚠ Toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h à l'avance) sera facturée en totalité et ne sera pas remboursée.**

L'adhésion 2022 au Centre Social est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 et est obligatoire :

- **12 € par famille** Pour les habitants des communes adhérentes (Azy le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Mars sur Allier, Neuville Les Decize, Saint Pierre le Moûtier, Toury Sur Jour et Tresnay).
- **14 € par famille** Pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente à la structure.

## Repas :

Les repas seront pris au Centre Social (35 avenue du 8 mai) à partir de 12h et fournis par la société ANSAMBLE. **Pour bénéficier des repas, l'enfant doit être inscrit le lundi de la semaine précédente dernier délai (sinon la famille sera susceptible de fournir le pique-nique si la commande est déjà faite). Tout repas commandé sera facturé** (sauf en cas de maladie justifié par un certificat médical).

Pour les sorties où il faut fournir le pique-nique, mettre les aliments de l'enfant dans un sac isotherme ou à défaut dans un sac plastique avec son nom.

## Divers :

**Les enfants doivent avoir une tenue adaptée aux activités proposées** (éviter les chaussures type tong ou les jupes).

## Numéro de téléphone à joindre en cas de besoin :

Centre Social : 03.86.37.20.58 pendant les jours et heures d'ouverture du Centre Social (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30) ou messagerie vocale

Téléphone portable pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence entre 17h et 18h** : **06.41.52.05.62**